

COMMUNIQUE DU CCAS

« Qu'est-ce que le CCAS ?

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a pour objectif de venir en aide à toute personne, en détresse morale ou matérielle, sans discrimination (niveau social, religion, nationalité,...) dans la mesure de ses moyens.

Notre commune ne possède pas de structure adéquate pour accueillir éventuellement des personnes demandeuses d'asile, aussi le CCAS remercie les personnes qui viennent en aide à ces réfugiés par le biais de logement et autre, en toute légalité. »

Ce communiqué a été approuvé à l'unanimité par les membres de la Commission.

CANTINE INTERGENERATIONNELLE

La municipalité a ouvert depuis la rentrée la cantine aux personnes âgées, valides de 70 ans et plus. Cette ouverture a pour but d'éviter l'isolement et d'échanger avec les enfants mangeant à la cantine. Ceux-ci sont toujours avides d'écouter les expériences des « anciens ».

Les inscriptions des personnes intéressées (maximum 10 par repas) se font une semaine avant en mairie. Le prix du repas est de 6 €.

La cantine est ouverte le lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Une première personne s'est déjà inscrite, n'hésitez pas, venez essayer....

PETANQUE

Une activité PETANQUE va être mise en place dans le cadre de LA CHESNÉE. Pour établir un premier contact avec les personnes intéressées, un concours amical sera organisé le vendredi 5 mai à partir de 18h à La Chênevière. S'inscrire à la Mairie avant le 28 avril (02 33 88 78 20). Ce concours se déroulera en doublettes et en trois parties, le nombre d'équipes est limité à 8. Par la suite, pour les manifestations plus importantes, la Houquette sera utilisée, elle permettra 16 parties simultanées, donc 32 équipes.



Le terrain rénové, il sera un complément à celui de La Houquette.

Manifestations à venir

07 avril	Théâtre par la Compagnie Les Dires de Cantepie	
01 juin	Spectacle Salle Polyvalente	Ecole
10 juin	Fête de la Musique, Salle Polyvalente	Mairie
24, 25 juin	Ball-Trap	Société de
Chasse		
25 juin	Pétanque et Vide-grenier, Houquette	Amicale

BULLETIN D'INFORMATION DE BRETTEVILLE

Numéro 12

Mars 2017

✓ Le Mot du Maire	Page 1
✓ Présentation du Budget	Page 2
✓ Compte Administratif et Budget	Page 3
✓ Informations diverses, Dates à retenir	Page 4

Le mot du maire

Compte Administratif et Budget Primitif

Ce numéro est en grande partie consacré aux finances de la commune. En effet, je tiens à ce que tous les habitants aient des informations précises sur les recettes et les dépenses réalisées pour eux par leurs élus. La politique municipale n'est pas qu'une histoire de chiffres mais ceux-ci sont incontournables quand il s'agit de gérer et d'entreprendre.

Le double projet de Maison Médicale et de Bibliothèque verra le début de sa réalisation avant l'été. Il fera l'objet d'une présentation publique dans les semaines qui viennent, j'invite les habitants à venir nombreux, et par leurs questions ou leurs suggestions, à l'améliorer encore.

Certains étaient sceptiques quant à l'arrivée effective de praticiens, qu'ils soient rassurés : nous avons déjà « nos » infirmières, mais ont donné leur accord de principe ces dernières semaines, un médecin et un ostéopathe.

Le budget de ces deux projets est bouclé, mais comme je le craignais, les subventions sont rares. C'est un paradoxe, par voie de presse, de médias, les collectivités sont sollicitées par les pouvoirs publics pour offrir des possibilités d'accueil aux médecins, mais les différentes instances soutiennent difficilement financièrement les initiatives. Je remercie le Conseil Municipal de m'avoir suivi malgré les difficultés. Nos décisions vont apporter aux habitants des services supplémentaires tout en soutenant les entreprises de la région.

Pierre PHILIPPART



Les derniers travaux réalisés

NOTE DE PRESENTATION DU BUDGET 2017

Lue lors du dernier Conseil Municipal

Le BUDGET 2017 qui va vous être proposé est dans la continuité des deux années précédentes. L'excellent résultat de 2016, nous permet d'envisager la réalisation de projets importants décidés cette même année : Maison de Santé Pluri-Professionnelle et Bibliothèque, tout en poursuivant notre effort sur la voirie.

Le résultat prouve que notre commune peut investir sans mettre ses finances en difficulté puisque l'excédent (hors recette du lotissement) est au niveau des années précédentes.

Nous envisageons même de baisser les taux cette année, après trois exercices stables, nous allons remettre cette décision à l'année 2018. En effet, la mise en place de la Communauté d'Agglomération du Cotentin soulève des interrogations et il est prudent d'attendre la fin de la première année de fonctionnement pour prendre une décision. Nous ne voterons pas les taux lors de ce conseil pour les mêmes raisons, mais nous sommes assurés des recettes indiquées, seule la répartition entre taxes foncières et d'habitations d'une part, et attribution de compensation d'autre part, peut varier.

Les investissements en voirie seront encore importants. Après avoir rénové la route des Fosses à Terre (travaux qui étaient attendus depuis longtemps), le chemin de la Petite Chapelle, transformé le jardin du Presbytère en domaine public, nous allons enfin terminer l'aménagement de la route touristique et étudier l'amélioration du Chemin des Brûlés dans sa partie Est.

En ce qui concerne les bâtiments, outre la mise en route des deux projets déjà cités, nous allons poursuivre, sur cet exercice, la rénovation de la salle polyvalente (baies Sud). Le Budget comporte une réserve importante pour les réparations éventuelles, notamment de toitures.

Pour la Jeunesse, des jeux pour enfants de 3 à 12 ans seront installés sur le terrain en cours d'acquisition Route du Fort, ils seront à la disposition des campeurs mais aussi de la population locale. L'aménagement du Mini Stade dans la cour de l'école sera achevé.

Le BUDGET de FONCTIONNEMENT 2017 se situe sensiblement au même niveau que l'année dernière. Il est prudent et économe sans excès, permettant de répondre aux besoins de la commune.

Le BUDGET D'INVESTISSEMENT 2017 est en légère baisse par rapport à 2016 et il prend en compte des décisions de 2016, réalisées pour la plupart, mais dont les factures sont arrivées trop tardivement pour être imputées au dernier exercice.

Ce projet de BUDGET PRIMITIF a été voté à l'unanimité par la Commission des Finances, j'espère qu'il sera approuvé par vous après son examen attentif. Je remercie nos fonctionnaires pour le travail réalisé avec les élus responsables.

Le Maire



Pierre PHILIPPART